



DÉPARTEMENT DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION

**GRILLE D'APPRÉCIATION
STAGE D'INTERVENTION EN ORTHOPÉDAGOGIE**

EDU6025

MAÎTRISE EN ÉDUCATION
CONCENTRATION ORTHOPÉDAGOGIE

Nom de l'étudiante¹ : _____

Code permanent : _____

Nom de l'orthopédagogue : _____

Établissement : _____

Dates du stage : _____

¹ Pour alléger le texte, l'usage du féminin est utilisé.

- Vous devez évaluer chaque composante de la compétence en cochant la case appropriée. L'échelle d'appréciation est la suivante :
 - **Atteinte** : L'étudiante manifeste de façon satisfaisante la composante de la compétence attendue. Elle s'engage de façon significative dans son rôle d'orthopédagogue.
 - **En voie d'être atteinte** : L'étudiante est sur le point de manifester de façon satisfaisante la composante de la compétence attendue. Elle a parfois besoin d'un encadrement minimal, mais elle intègre progressivement la rétroaction donnée.
 - **Non atteinte**: L'étudiante ne manifeste pas de façon satisfaisante la composante de la compétence attendue. Elle requiert un encadrement constant, n'intègre pas la rétroaction ou se mobilise difficilement.

Le niveau d'atteinte de la compétence est déterminé à partir de l'évaluation de toutes les composantes de cette compétence.

- Pour chaque axe de formation, vous êtes invité à ajouter des commentaires en exprimant les forces de l'étudiante et les défis à relever. Vos commentaires sont essentiels au développement professionnel de l'étudiante.
- Vous devez retourner par courriel cette grille dûment remplie et signée à la mi-stage et dans la semaine suivant la fin du stage à votre superviseuse de stage à l'université.

N'hésitez pas à communiquer avec la responsable pédagogique ou la superviseuse si vous avez des interrogations sur la démarche d'évaluation.

Les compétences et composantes mentionnées dans la grille d'appréciation des interventions en orthopédagogie sont issues du

Brodeur, M., Poirier, L. Laplante, L., Boudreau, C., Makdissi, H., Blouin, P., Boutin, J.-F., Côté, C., Doucet, M., Legault, L. et Moreau, A. C. (2015). Référentiel de compétences pour une maîtrise professionnelle en orthopédagogie. Comité interuniversitaire sur les orientations et les compétences pour une maîtrise professionnelle en orthopédagogie. Association des doyens, doyennes et directeurs, directrices pour l'étude et la recherche en éducation au Québec (ADEREQ) : document inédit.

AXE 1 : Évaluation-intervention spécialisées	Échelle d'appréciation		
<p style="text-align: center;">COMPÉTENCE</p> <p>1.1 Évaluer, dans une perspective systémique, les difficultés entravant les apprentissages scolaires, plus spécifiquement la lecture, l'écriture, les mathématiques, de même que les stratégies d'autorégulation.</p>	Atteinte	En voie d'être atteinte	Non atteinte
<p style="text-align: center;">Composantes de la compétence</p>	Atteinte	En voie d'être atteinte	Non atteinte
<p>1.1.1 Analyser et prioriser les demandes d'évaluation en orthopédagogie sur la base, notamment, des productions scolaires (forces et faiblesses, p. ex. récurrence des erreurs), en vue de déterminer s'il y a lieu d'entreprendre une démarche plus spécifique d'évaluation orthopédagogique.</p>			
<p>1.1.2 Établir un portrait initial de la situation globale de l'apprenant; par l'analyse de l'ensemble des facteurs d'influence (obstacles et facilitateurs) et de leurs interactions, susceptibles de jouer un rôle dans la progression attendue des apprentissages et dans les difficultés observées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dimensions individuelles (affective, cognitive, comportementale, etc.); Dimensions familiales et sociales; • Dimensions scolaires (notamment les situations et les pratiques pédagogiques et orthopédagogiques, la complexité des objets d'enseignement-apprentissage, etc.) 			
<p>1.1.3 Entreprendre, s'il y a lieu, une démarche plus spécifique d'évaluation orthopédagogique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Choisir et mettre en œuvre des procédures, des modalités et des outils d'évaluation, standardisés ou non, contextualisés ou non, critériés ou non, selon le niveau scolaire et l'ordre d'enseignement concerné; • Analyser et interpréter les données recueillies, tout en tenant compte des limites relatives aux procédures, aux modalités et aux outils utilisés; • Établir le portrait de l'apprenant et situer celui-ci en fonction de la progression attendue des apprentissages dans le programme de formation concerné. 			

Composantes de la compétence	Atteinte	En voie d'être atteinte	Non atteinte
<p>1.1.4 Rédiger un rapport d'évaluation orthopédagogique tenant compte de la progression attendue des apprentissages dans le programme de formation concerné, où sont clairement exposés, dans une langue compréhensible pour les personnes qui en feront usage :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les résultats des évaluations réalisées; • Les interprétations qui en découlent; • Les conclusions orthopédagogiques, incluant le portrait de l'apprenant sur les plans documentés, parmi ceux-ci : • les connaissances, les construits, les processus utilisés en lecture, en écriture, en mathématiques, de même qu'au regard des stratégies d'autorégulation les dimensions susceptibles de rendre compte de ces apprentissages (situation globale de l'apprenant, approches pédagogiques et didactiques, famille, conciliation travail-études, etc.) • Les recommandations : • quant aux évaluations complémentaires, s'il y a lieu; • relatives aux modalités d'aide et d'intervention pédagogique et orthopédagogique à mettre en place afin d'assurer la progression optimale de l'apprenant. 			
<p>COMPÉTENCE</p> <p>1.2 Intervenir de façon spécifique sur les dimensions pédagogiques et didactiques liées principalement aux connaissances, aux construits et aux processus utilisés en lecture, en écriture, en mathématiques, de même qu'au regard des stratégies d'autorégulation</p>	Atteinte	En voie d'être atteinte	Non atteinte
<p>Composantes de la compétence</p>	Atteinte	En voie d'être atteinte	Non atteinte
<p>1.2.1 Élaborer, en cohérence avec le plan d'intervention s'il y a lieu et en fonction de la progression attendue des apprentissages dans le programme de formation concerné, un plan d'action orthopédagogique dans lequel seront précisés, pour un apprenant donné :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'orientation de l'approche privilégiée; • Le but et les objectifs poursuivis; • Les modalités d'intervention : durée, fréquence, séquence des interventions, types d'aide, plan d'organisation de services, etc.; • Les modalités de suivi des progrès. 			
<p>1.2.2 Choisir, modifier ou élaborer des interventions ciblées visant le développement, l'actualisation et la consolidation des connaissances, des construits et des processus (lecture, écriture, mathématiques, stratégies d'autorégulation).</p>			

Composantes de la compétence	Atteinte	En voie d'être atteinte	Non atteinte
1.2.3 Mettre en œuvre les interventions telles que planifiées, et les ajuster au besoin en cours d'action selon les progrès réalisés et l'évaluation de la situation de l'apprenant.			
1.2.4 Assurer une continuité entre les apprentissages réalisés en contexte orthopédagogique et ceux réalisés dans les autres contextes.			
1.2.5 Planifier et mettre en œuvre des interventions permettant à l'apprenant de faire des liens entre les apprentissages réalisés en contexte orthopédagogique et les autres contextes.			
1.2.6 Consigner de façon continue les progrès réalisés par l'apprenant et y référer pour réajuster les interventions en conséquence.			
1.2.7 Accompagner et guider l'apprenant dans sa responsabilisation pour actualiser ses stratégies d'autorégulation au regard de son projet de formation.			
1.2.8 Soutenir l'apprenant dans l'utilisation des modalités d'aide mises en œuvre et leur retrait progressif, le cas échéant.			
Commentaires à mi-stage – Axe 1			
Éléments à consolider et défis à relever			
Commentaires à la fin du stage – Axe 1			
Éléments à consolider et défis à relever			

AXE 2 : Collaboration et soutien à l'enseignement-apprentissage	Échelle d'appréciation		
COMPÉTENCE 2.1 Soutenir et contribuer à la prévention des difficultés d'apprentissage.	Atteinte	En voie d'être atteinte	Non atteinte
En collaboration avec le personnel enseignant et les différents intervenants, s'il y a lieu :			
2.1.1 Identifier les facteurs de risque et de résilience pouvant influencer la persévérance et la réussite scolaires.			
2.1.2 Identifier les pratiques pédagogiques et didactiques favorisant la persévérance et la réussite scolaires.			
2.1.3 Mettre à contribution son expertise au regard de tout projet éducatif visant à favoriser la persévérance et la réussite scolaires.			
2.1.4 Identifier les apprenants susceptibles de présenter des difficultés d'apprentissage pouvant interférer avec le cheminement scolaire.			
COMPÉTENCE 2.2 Soutenir et contribuer à la mise en œuvre des interventions et des mesures d'aide susceptibles de favoriser la progression optimale des apprentissages de l'apprenant.	Atteinte	En voie d'être atteinte	Non atteinte
Composantes de la compétence	Atteinte	En voie d'être atteinte	Non atteinte
En collaboration avec le personnel enseignant, l'apprenant et ses parents (le cas échéant), et les différents intervenants :			
2.2.1 Identifier les interventions différenciées, de nature pédagogique ou orthopédagogique, qui répondent aux besoins de l'apprenant.			
2.2.2 Proposer des activités d'enseignement-apprentissage adaptées aux besoins de l'apprenant.			
2.2.3 Soutenir la mise en œuvre de pratiques pédagogiques différenciées, en contexte de classe, et celle d'autres mesures d'aide s'il y a lieu, et proposer les ajustements nécessaires, lorsque requis.			
2.2.4 Identifier les modalités d'aide à l'apprentissage ¹³ disponibles dans les différents contextes scolaires ou extrascolaires, qui répondent aux besoins de l'apprenant.			
2.2.5 Identifier les services offerts au sein de l'institution ou à l'externe.			
2.2.6 Contribuer à l'élaboration du plan d'intervention, s'il y a lieu, en partageant les informations de l'évaluation orthopédagogique ou les orientations du plan d'action orthopédagogique.			

2.2.7 Maintenir, de manière constante, le dialogue et les échanges d'information en cours d'intervention, et proposer des réajustements aux différents professionnels selon les progrès notés chez l'apprenant et selon l'évaluation de sa situation.

2.2.8 Faire le suivi, s'il y a lieu, lors d'une transition d'un milieu à l'autre, d'une année scolaire à l'autre, d'un cycle à l'autre ou d'un ordre d'enseignement à l'autre, auprès du personnel enseignant et de toute autre personne amenée à intervenir auprès de l'apprenant.

Commentaires à mi-stage – Axe 2

Éléments à consolider et défis à relever

Commentaires à la fin du stage – Axe 2

Éléments à consolider et défis à relever

AXE 3 : Éthique, culture et développement professionnel	Échelle d'appréciation		
COMPÉTENCE 3.1 Agir de façon éthique et responsable dans l'exercice de ses fonctions.	Atteinte	En voie d'être atteinte	Non atteinte
Composantes de la compétence	Atteinte	En voie d'être atteinte	Non atteinte
3.1.1 Communiquer, dans le respect des personnes, avec le personnel enseignant, l'apprenant et ses parents (le cas échéant), et les différents intervenants.			
3.1.2 Assurer la confidentialité des informations relatives à la situation de l'apprenant et ne communiquer celles-ci que dans la mesure où elles permettent d'orienter les modalités d'aide et les interventions qui seront mises en place.			
3.1.3 Justifier ses actes professionnels auprès des personnes concernées, et en apprécier les impacts sur l'apprenant, de même que sur sa famille, s'il y a lieu.			
3.1.4 Affirmer et exercer pleinement son rôle et ses fonctions dans les limites de ses compétences professionnelles.			
3.1.5 Exercer pleinement son rôle et ses fonctions en conformité avec les encadrements légaux québécois et canadiens régissant l'exercice de la profession dans différents contextes.			
Compétence 3.2 S'inscrire dans une démarche de culture et de développement professionnel.	Atteinte	En voie d'être atteinte	Non atteinte
Composantes de la compétence	Atteinte	En voie d'être atteinte	Non atteinte
3.2.1 Mettre à profit son expertise professionnelle afin de soutenir l'avancement des pratiques en orthopédagogie.			
3.2.2 Mettre à profit son expertise professionnelle afin de favoriser la formation des futurs orthopédagogues et leur insertion dans le milieu.			
3.2.3 Contribuer au développement d'une culture de collaboration et de partage de l'expertise, en complémentarité avec les autres professionnels impliqués auprès de l'apprenant.			
3.2.4 Mettre à jour de façon continue ses connaissances en fonction de l'évolution des savoirs scientifiques dans les domaines liés à l'orthopédagogie et ajuster ses pratiques en conséquence, de façon à assurer le maintien d'une expertise professionnelle de haut niveau.			
3.2.5 Exercer son jugement critique au regard du degré de validité et de la pertinence des savoirs scientifiques disponibles.			
3.2.6 Exercer son jugement critique au regard de sa propre pratique professionnelle.			

Commentaires à mi-stage - Axe 3

Éléments à consolider et défis à relever

Commentaires à la fin du stage - Axe 3

Éléments à consolider et défis à relever

Compétences et composantes	Échelle d'appréciation		
	Atteint	En voie d'être atteint	Non atteint
STAGE D'INTERVENTION EN ORTHOPÉDAGOGIE			

Commentaires généraux

Évaluation complétée par :

Nom de l'orthopédagogue du milieu d'accueil

Signature

Date

Étudiante :

J'ai pris connaissance de la présente évaluation et j'en ai discuté avec l'orthopédagogue du milieu d'accueil.

Nom de l'étudiante

Signature

Date

Espace réservé au programme

Signature de la superviseure

Date

Signature de la direction du programme

Date